

# RE: Réponse Université Paris-Panthéon-Assas (CADA)

Vendredi, Janvier 20, 2023 14h50 CET



Sophie PREVELATO-MILLET [sophie.prevelato-millet@u-paris2.fr](mailto:sophie.prevelato-millet@u-paris2.fr)

Destinataire

'Nowenstein-Y-Piery Sebastian'

---

Monsieur,

J'accuse bonne réception de votre demande de documents complémentaires.

*Conformément aux dispositions des articles L. 342-1 et R. 343-1 du Code des relations entre le public et l'administration, vous disposez d'un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de refus de communication ou à l'expiration du délai prévu à l'article R. 311-3 pour saisir la Commission d'accès aux documents administratifs.*

Cordialement,

Logo Universit  Paris-Panth on-Assas

**Sophie PREVELATO-MILLET**

Directrice

-

Direction des Affaires G n rales

12 place du Panth on 75231 Paris cedex 05

Centre Panth on - Escalier O - 1er  tage

T l. +33 (0)1 44 41 56 13

[twitter](#)[Facebook](#)[Youtube](#)[Linkedin](#)[Instagram](#)[site assas-universite.fr](#)

**De :** Nowenstein-Y-Piery Sebastian <sebastian-Andre.nowenstein@ac-lille.fr>

**Envoy  :** jeudi 19 janvier 2023 17:37

**  :** Sophie PREVELATO-MILLET <sophie.prevelato-millet@u-paris2.fr>

**Objet :** Re: R ponse Universit  Paris-Panth on-Assas (CADA)

  Lille, le jeudi 19 janvier 2023.

**R f rence :** <https://sebastiannowenstein.org/2023/01/19/blanquer-a-assas-des-manques-dans-les-documents-transmis-lettre-au-president-braconnier/>

Madame la Directrice PREVELATO MILLET,

Monsieur le Pr sident BRACONNIER,

Je vous remercie pour votre envoi.

Je crains, h las, qu'il ne suffise pas   justifier un d sistement d'instance de ma part.

J'observe, en effet,

1. que tous les documents transmis, hormis un, ont  t  produits   une date post rieure   ma demande,
2. que les pi ces-jointes aux messages manquent,
3. que certains destinataires des messages ont  t  omis : je remarque, en particulier, l'absence des destinataires du message du pr sident BRACONNIER en date du 17 juin 2022.

Je note, en outre,

1. que les procédures de consultation qui ont été mises en œuvre au sujet de la création d'un poste au bénéfice de monsieur BLANQUER n'ont donné lieu à aucun message émis ou reçu par le président BRACONNIER,
2. que le communiqué du 21 juin n'a donné lieu à aucun message émis ou reçu par le président BRACONNIER et
3. que le message du président BRACONNIER du 17 juin 2022 n'a donné lieu à aucun retour.

Rien de ceci ne se conçoit. Je dois présumer que, par oubli ou par erreur, des documents manquent dans votre envoi. Je vous saurais gré de me les transmettre le plus rapidement possible.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie de croire, madame la Directrice, monsieur le Président, à l'expression de mes salutations les meilleures.

S. Nowenstein, professeur agrégé.

Le Lundi, Janvier 16, 2023 18h16 CET, Sophie PREVELATO-MILLET <[sophie.prevelato-millet@u-paris2.fr](mailto:sophie.prevelato-millet@u-paris2.fr)> a écrit:

Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir trouver en pièces jointes les éléments de réponse du Président Stéphane Braconnier à votre requête CADA.

PJ 1 : lettre de réponse

PJ 2 : ensemble des documents communiqués

Cordialement,

Logo Université Paris-Panthéon-Assas

**Sophie PREVELATO-MILLET**

Directrice

-

Direction des Affaires Générales

12 place du Panthéon 75231 Paris cedex 05

Centre Panthéon - Escalier O - 1er étage

Tél. +33 (0)1 44 41 56 13

[twitter](#)[Facebook](#)[Youtube](#)[Linkedin](#)[Instagram](#)[site.assas-universite.fr](http://site.assas-universite.fr)

